

FICHE E1 : BOIS

Révision 2 – 2008

EMBALLAGES CONCERNES

Le matériau BOIS est couramment employé dans la fabrication des emballages et éléments d'emballages suivants :

- Bois (sciés, tranchés, déroulés) : caisse, palette, emballage léger, touret, fût, coffret.
- Bois contreplaqués et MDF : plaque, caisse, panneau d'emballage léger, fût.
- Panneaux de fibres : plaque, élément d'emballage léger.
- Panneaux de particules : élément de caisse, plaque, calage.
- Bois armé.
- OSB : plaque, caisse.
- Liège : bouchon.
- Osier : barquette.

Le domaine de la palette représente la fraction la plus importante dans la consommation de bois pour emballage.

Aptitude au recyclage

Commentaires

MATERIAU

Traitements appliqués

- Traitements réalisés sur palettes, de type PCP (pentachlorophénate de sodium), dont l'emploi est interdit en France, mais autorisé dans certains pays. Ce type de traitement rend impropre les broyats de bois au recyclage. Il est réalisé en France sur les emballages produits pour l'exportation.
- Bois peint ou laqué
- Bois imprégné (exemple : CCA)
- La proportion d'encre utilisées pour les plateaux est inférieure à 1/1 000 du poids total de l'emballage. Elle est considérée comme négligeable pour les palettes et les caisses.

1 2 3 4

1 2 3 4
1 2 3 4

1 2 3 4

Aptitude au recyclage

Commentaires

CONSTRUCTION

Composants :

Composants difficilement séparables

- Domaine des caquettes pour le transport des fruits et légumes, des produits conchylicoles et des fromages : ajout, lors du conditionnement, d'un composant en plastique, papier ou carton, ou complexe. Ce composant doit être retiré manuellement avant que l'emballage ne soit compressé.
- Les pointes (caisses et palettes) et les agrafes (plateaux) étant triées par des séparateurs magnétiques, ces composants doivent être magnétiques.

1	2	3	4
---	---	---	---

1	2	3	4
---	---	---	---

Composants séparables (séparés ou non)

- Papiers collés sur les côtés des emballages
- Etiquettes adhésives

1	2	3	4
1	2	3	4

Vidage :

- cf. recommandations générales.

Collecte et tri :

- //

INFORMATIONS - MARQUAGES

- Aucun marquage spécifique sur identification du matériau

RECYCLAGE

Flux collecté :

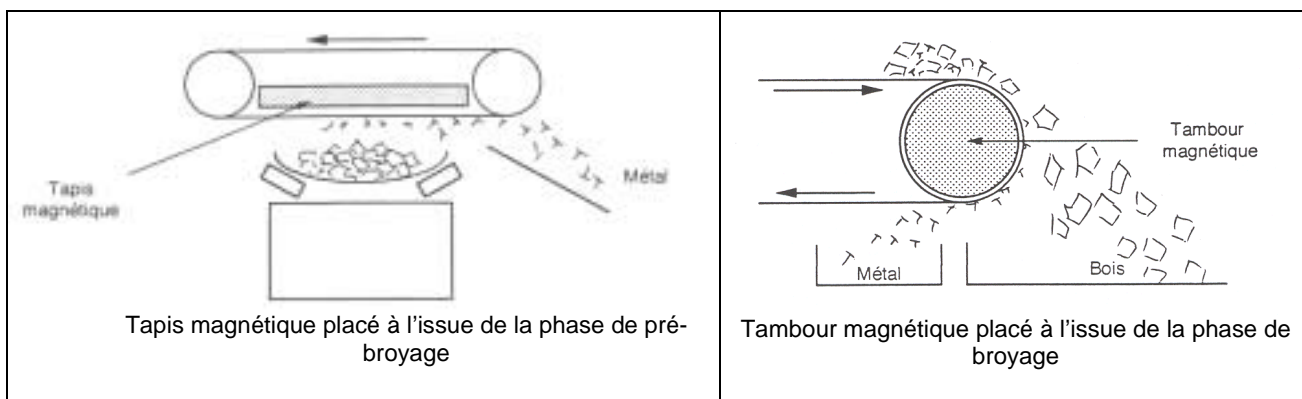
La récupération des emballages en bois provient essentiellement de la collecte par des entreprises spécialisées, principalement les réparateurs de palettes, au niveau des emballages industriels et commerciaux. Elle s'effectue de façon plus ou moins régulière auprès des industriels, avec des spécificités locales (regroupement dans certaines zones d'activités) et contractuelles dans le cadre de la gestion des déchets au titre du décret 94-609.

Flux identifiés : palettes, caisse-palettes.

Procédés :

En centre de traitement, les phases suivantes sont appliquées lors du recyclage :

- Réception et qualification des déchets d'emballages (visuel)
- Préparation,
- Pré-broyage (de type concassage) et aimantation,
- Broyage, à l'aide d'un broyeur à couteaux à rotation lente,
- Passage du broyat obtenu en ligne d'aimantation pour l'élimination des clous, agrafes, pointes et vis,



Source : CTBA [9]

Débouchés.

Le broyat des palettes bois est employé dans :

- la fabrication de panneaux de particules dont les caractéristiques recherchées sont :
 - essences : **résineux ou feuillus tendres**,
 - humidité : 25 à 30%,
 - granulométrie : longueur > à 4 cm,
 - refus : **autres matériaux, produits de traitement**,
 - le taux de déferrage doit être important.
- les chaufferies collectives et industrielles :
 - alimentées par du broyat brut,
 - avec des critères moins restrictifs que pour les panneaux à particules.
- la fabrication de briquettes combustibles (reconditionnement par compression)

Dans un contexte de **réemploi** de la matière première, les morceaux de bois récupérés peuvent être retransformés, dans une moindre mesure car la technologie est coûteuse, en :

- dés à palettes, palettes moulées,
- joues de tourets,
- socles d'emballages,
- éléments de structure pour l'ameublement.

D'autres applications, limitées, existent, dont par exemple :

- utilisation horticole (paillage ou mulching)
- litière pour animaux [97].

Les débouchés du broyat bois sont toutefois relativement restreints, pour des raisons économiques (coût du broyat / coût du bois).

SOURCES ET FILIERES A CONTACTER

Syndicat des Industries de l'Emballage Léger en Bois, SIEL GROW France (Group Recycling of Wood)

6, avenue de Saint-Mandé
75012 PARIS
Tél. : 01 53 42 15 54
Fax : 01 44 90 00 70
www.emballage-leger-bois.fr

Syndicat National des Fabricants de Palette en Bois, SYPAL

6, rue François 1^{er}
75008 PARIS
Tél. : 01 56 69 52 01
Fax : 01 56 69 52 08
<http://www.sypal.eu/>

FEDEREC BOIS PALETTES

101, rue de Prony
75017 PARIS
Tél. : 01 40 54 01 94
Fax : 01 40 54 77 88

Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée, SEILA

62, rue de Turbigo
75003 PARIS
Tél. : 01 44 78 00 50
Fax : 01 44 78 00 55

Union des Industries du Bois, UIB

6, avenue de Saint-Mandé
75008 PARIS
Tél. : 01 53 42 15 50
Fax : 01 53 42 15 51
www.industriesdubois.com

Légende	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pratique standard 2. Couramment pratiqué avec un procédé adapté 3. Circuit de recyclage spécialisé ou renforcé 4. Contacter la filière 	<div style="display: flex; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">2</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">3</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">4</div> </div>
---------	--	--